

Assemblée générale extraordinaire
17 novembre 2022

1. Vérification du quorum et de la convocation

Étaient présent.e.s

Marie-Claude Ménard
Jonathan V. Payette
Kevin Ngango
Alexandre Jetté
Amadou Thierno Diallo
Aminé Smaoui
Anais Jasko
Audréanne Loiselle
Balkis Azaïez
Béatrice Denis
Camille Desrosiers
Clémence Drouin
Emna Bedhiafi
Félix Chouinard
Henry Beral
Isabella Soucy
Jonathan Michaud
Laurianne Bédard
Murielle Dossou-Yovo
Myriam Cloutier
Patrick Noué
Rémi Chauvette
Saad Menggad
Sabrina Gobardham
Sam Pedro Galilée
Samuel Ducharme
Serge Malonda
Wendyam Carole Mireille Kabore
Zeineb Lakehal
Kamille Kay Gagné
Maxime Bergeron maxime-maxime.bergeron.7@umontreal.ca
Valérie Chauvin valeriechauvin@umontreal.ca
Sophie Fillion Sophie.fillion@umontreal.ca
Jules Samson Samson.jules@umontreal.ca
Serge Maleka Pululu Serge.maleka.pululu@umontreal.ca
Samuel Nanseu Njongwa samuel.nanseu.njongwa@umontreal.ca
Dave-Juno Robas dave-juno.robas@umontreal.ca

Raymond Tchassem Nzale raymond.tchassem.nzale@umontreal.ca

Vicky Tremblay vicky.tremblay.1@umontreal.ca

Adriana Ursulet adriana.ursulet@umontreal.ca

Patricia Uysse patricia.uysse@umontreal.ca

Roxanne Mallet roxanne.mallet@umontreal.ca

2. *Ouverture de l'Assemblée générale extraordinaire*

3. *Présidium*

3.1 *Élection de l'animation*

Aminé Smaoui propose **Maxime Bélanger** comme président de l'Assemblée. La proposition est appuyée par **Raymond Tchassem Nzale**. Il n'y a pas de demande de votes.

3.2 *Élection du secrétariat*

Roxanne Mallet propose **Marie-Claude Ménard** à titre de secrétaire de l'Assemblée. La proposition est appuyée par **Jules Samson**. **Marie-Claude Ménard** accepte le rôle et s'abstiendra de voter.

4. *Lecture et adoption de l'ordre du jour (ODJ)*

Il n'y pas de demande de votes. L'ODJ est adopté à l'unanimité.

5. *Confirmation/validation des postes du CE*

Les membres de l'Assemblée acceptent à l'unanimité que l'exécutif par intérim poursuivent leurs taches jusqu'à l'Assemblée général du 29 novembre. La coordination demeure libre; **Mireille Kabore** demeure à la communication; **Murielle Dossou-Yovo** demeure aux finances; **Aminé Smaoui** demeure à la mobilisation.

6. *Vote de ratification de l'entente de principe*

Les membres de l'exécutif expliquent brièvement comment s'est déroulée la négociation de la nouvelle convention. **Kevin Nangos** propose une plénière pour discuter de l'entente. **Dave Junos** appuie. À titre d'observateur, **Jonathan Vallée-Payette** explique la situation du SÉSUM et les priorités qui ont été mis de l'avant à la table de négociations. Ont participé à cette négociation **Jonathan Vallée-Payette** et **Jonathan Michaud** puisque les autres membres du SÉSUM avaient quitté leur poste. **Jonathan Vallée-Payette** explique quel a été le processus de négociation, insistant sur le fait que l'Université de Montréal était peu coopérative, mais que le SÉSUM n'a accepté aucune modification négative des droits de leurs membres.

Après la présentation de l'entente de ratification, il y a une période de questions.

Patrick Noué informe l'Assemblée que la pandémie a eu comme conséquence la négociation de paiement par les auxiliaires à la suite d'annulation de contrats.

Kay Gagné demande si l'exécutif a obtenu une définition de ce qui constitue le télétravail. **Jonathan Michaud** l'informe que cette demande a été mise de côté lors de la négociation.

Roxane Mallet propose un prolongement de 15 minutes à la période de questions.

Aminé Smaoui appuie.

Henri Beral revient sur la question des fragmentations de contrat. Il se demande si la division de taches par contrat est synonyme de fragmentation.

La ratification de l'entente de principe est adoptée à la majorité.

7. Fermeture

Fermeture de l'Assemblée générale extraordinaire du 17 novembre à 21h00.